



PV 382 DU JEUDI 5 AVRIL 2018

## GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 29 mars 2018

**Présents** : G. PISTOL – C. ROBERT – G. SEVE – C. PERROT – A.FEZZA – Z. BENSLIMANE – D. COMBIER

**Excusée** : S. BOISSET

**Tél. présidente** : 06 78 61 00 66 - **Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, impasse Revin à Villefranche sur Saône**

**Adresse postale** : Groupement Beaujolais de Football - Impasse Revin - 69400 Villefranche sur Saône

### Courrier :

**LIMAS** : 1 équipe en pratique limitrophe

**BULLY** : 2 équipes en pratique limitrophe

**FCVB** : inscription de deux équipes à la JND

**LIERGUES** : inscription de deux équipes à la JND

**LIERGUES/BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES** : coupe du Beaujolais U17

**DENICE/VAUX EN BEAUJOLAIS** : coupe des Vignerons.

**INFORMATION** : *Les annuaires 2017/2018 sont disponibles au siège du Groupement.*

### COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

**JND 2018** : elle se déroulera sur la journée à la plaine des Jeux de Gerland.

Un bulletin d'engagement a été envoyé à chaque club, merci de le retourner au Groupement.

**Prochain festifoot le 28 avril.**

**RAPPEL DU NOUVEAU REGLEMENT** : Dimension du terrain : 20 m x 30 m

**Zone des 8m** : la relance protégée : lorsque le gardien de but a le ballon dans les mains, l'ensemble de l'équipe adverse doit se trouver en dehors de la zone des 8 m.

### COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

**Prochain festifoot le 28 avril.**

### COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

### CLUBS JOUANT A 10 HEURES :

FC VILLEFRANCHE : stade Montmartin ou stade Boisson

DOMTAC FC : stade Maligny à Dommartin

SUD AZERGUES FOOT : à Châtillon d'Azergues

PONTCHARRA ST LOUP : à Pontcharra ou à St Loup

LIERGUES : stade Eclair

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : stade Rosselli

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER : à Charentay

MDA : à Chasselay

LAMURE



PV 382 DU JEUDI 5 AVRIL 2018

O.S.BEAUJOLAIS : à Ternand  
AMPLEPUIS

## MODIFICATION DE LIEU OU D'HORAIRE :

### **JOURNEE DU 28 AVRIL**

PLATEAU B501 se jouera à 10 HEURES stade Montmartin synthétique : FCVB4 – Sud Azergues Foot 2 – DomTac FC4 – O. Belleruche 1

### **JOURNEE DU 5 MAI**

PLATEAU D603 se jouera à 10 HEURES stade Montmartin synthétique : FCVB5F – DomTac FC 5F – Pontcharra St Loup 3F – OSB1

## INFORMATION AUX CLUBS : PRATIQUE LIMITROPHE

Dans le cadre de la pratique du week-end nous avons planifié 2 dates de pratique limitrophe en U11 les 26/05/2018 et 02/06/2018.

Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumée. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupement avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour de mail) auprès du Groupement avant le 2 avril 2018.

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 26/05/2018 et 02/06/2018 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau : OUI

OUI mais que pour les équipes : ...../...../..... /...../...../...../

NON

PS : tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans leur groupement.

**Retour à faire auprès du Groupement par mail avant le lundi 2 avril 2018.**

**Reçu réponse des clubs suivants :** FCVB – LIERGUES – PONTCHARRA ST LOUP – DOMTAC FC – ENT. JEUNES VAUXONNE – MDA – SUD AZERGUES FOOT - GLEIZE – RC BELIGNY – AMPLEPUIS.

## ARBITRAGE U11

« **Lois du jeu – pratique U11** : Suite à de nombreux retours d'éducateurs et aux observations effectuées le week-end sur la pratique ; nous constatons un nombre très important de **plateaux U11 se jouant en auto-arbitrage. Cette pratique d'auto-arbitrage n'est valable que pour les catégories U7 et U9.**

De nombreux soucis ou contestations ont été relatés ou observés du fait de cette pratique en auto-arbitrage. Nous vous demandons donc de bien respecter les lois du jeu qui demandent un arbitre au milieu du terrain.

**Nous vous rappelons que l'ensemble des matchs U11 doit être arbitré par une personne bien identifiée au milieu du terrain. En effet, la présence d'un arbitre dans le jeu est obligatoire pour cette catégorie et donc l'arbitrage ne peut pas être effectué par les éducateurs situés sur le bord du terrain.**

Nous insistons également sur **une bonne idée** à mettre en place (voir ci-dessous) **visant** à favoriser l'arbitrage des jeunes par les jeunes (quand cela est possible). En effet, **il serait bien que les clubs recevant un plateau mettent à disposition deux jeunes joueurs U15, U17 ou U19 en vue d'arbitrer toutes les rencontres** (dans la mesure du possible). Il faut bien évidemment qu'ils soient **informés** des lois du jeu en lien avec la catégorie U11.

Nous comptons sur vous pour que l'ensemble des matchs U11 **soit arbitré** de la bonne manière afin que les rencontres **se déroulent de manière satisfaisante.** »

**La bonne idée...en U11** : Identifier au sein de la catégorie 2 responsables de l'arbitrage de vos plateaux U11 à Domicile. Les responsables de l'arbitrage sont des jeunes joueurs U15, U17, U19 et/ou des dirigeants du club. Ils sont obligatoirement licenciés de la F.F.F.

Rôles et missions :

Ils connaissent les lois du jeu du Foot à 8 (catégorie U11) = Rôle du référent arbitre du club. –

Ils se présentent aux éducateurs avant de débiter les rencontres et rappel l'état d'esprit du football d'animation (Arbitrage éducatif). –

Ils s'assurent que les licences soient présentées. –

Ils s'assurent que la feuille de match soit correctement remplie AVANT les rencontres.

En cas d'incidents ou de problèmes, il est tenu de les noter sur la feuille de match et de faire suivre un rapport le cas échéant. Il est l'interlocuteur des Commissions de Groupements du District en cas de problèmes ou d'incidents.



PV 382 DU JEUDI 5 AVRIL 2018

A noter : Le contrôle des licences effectué par les responsables de l'arbitrage du plateau se limite dans la vérification de la présentation de celles-ci. En cas d'absence de licences et/ou de certificats médicaux, il rappellera simplement la règle au dirigeant responsable de l'équipe et inscrira sur la feuille de match l'absence de ces documents.

## ➡ COMMISSION U13

**Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18**

**Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05**

### CHAMPIONNAT U13 : A NOTER

**Des modifications d'équipes ont été apportées en poule B – C – D à savoir :**

Poule B : Exempt remplace ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

Poule C : ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 remplace exempt

Poule C : SUD AZERGUES FOOT 2 remplace ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2

Poule D : ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2 remplace SUD AZERGUES FOOT 2.

La poule E a également été remise à jour (Ent. Hte Azergues 3 match à Chambost).

**Vous devez utiliser les étiquettes initiales (bien penser à rectifier l'équipe si besoin).**

### CES CHANGEMENTS ONT DONC ENTRAINE UNE NOUVELLE PROGRAMMATION DES MATCHS ENTRE EXEMPTS.

Voici le nouveau programme (remplace le précédent).

#### **28/04/2018 :**

ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – SUD AZERGUES 2

Plateau à 3 à BELLEVILLE avec: BELLEVILLE ST JEAN 3 – OS BEAUJOLAIS 1 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 3

#### **05/05/2018 :**

AMPLEPUI 2 – BEAUJOLAIS FOOT 1

O.BELLEROCHÉ 1 – FC CHAZAY 2

Plateau à 3 à CHESSY avec : SUD AZERGUES 3 – AMPLEPUI 3 – DENICE 1

#### **26/05/2018 :**

MDA FOOT 3 – O.BELLEROCHÉ 2

Plateau à 3 à BELIGNY avec : RC BELIGNY 1 – AS ST FORGEUX 1 – AS SORNINS REUNIS 1

#### **02/06/2018 :**

GLEIZE 1 – FC VILLEFRANCHE 4

GLEIZE 2 – LIERGUES 1

Plateau à 3 à AMPLEPUI 3 avec : AMPLEPUI 3 – ENTENTE JEUNES VAUXONNE 2 – FC CHAZAY 3

### LIEUX DES RENCONTRES :

**ENTENTE JEUNES VAUXONNE :** à St Etienne les Oullières

**SUD AZERGUES FOOT :** à Chessy

### MODIFICATION DE LIEU OU D'HORAIRE

**JOURNÉE DU 28 AVRIL : Poule A :** la rencontre FCVB4 – Sud Azergues Foot 1 se jouera à 15 H 30 stade Montmartin

**JOURNÉE DU 5 MAI :**

**Poule C :** la rencontre FCVB5F – MDA Foot 3 se jouera à 15 h 30 stade Montmartin

**Poule D :** la rencontre Beaujolais Foot 2 – DomTac FC 4 se déroulera à 14 heures à VILLIE MORGON

**JOURNÉE DU 2 JUIN : Poule C :** la rencontre FCVB5F – Ent. Odenas Charentay St Lager 2 se jouera à 15 H 30 terrain synthétique Montmartin

### REPROGRAMMATION DES RENCONTRES NON JOUEES A CE JOUR :

**Les rencontres du 3 mars et du 17 mars non jouées sont prévues le 7 avril**

**Autres rencontres en retard :**

Journée du 27 janvier

Poule A : RC BELIGNY 1 – AMPLEPUI 2 à jouer le 21 avril

Poule B : SORNINS REUNIS – ST FORGEUX se joue le 7 avril à 14 heures (accord des deux clubs)

Poule D : DENICE – RC BELIGNY 2 à jouer le 21 avril



PV 382 DU JEUDI 5 AVRIL 2018

## ➡ COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

### COUPE J. MAGAT

TIRAGE AU SORT DES HUITIEMES DE FINALE

Rencontres à jouer le dimanche 1<sup>er</sup> avril à 14 h 30 sur le terrain du premier nommé

1. ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 – ARNAS se joue le mercredi 4 avril à 20 heures à Charentay

2. ST IGNY 1 – AMPLEPUIS 2

3. O.S.B. 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 2

4. BULLY – ST JEAN SPORT

5. O.S.B. 2 – DENICE 2 programmé à 12 heures reportée\*

6. ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 – LAMURE 1

7. LES SAUVAGES – DOMTAC FC 2 se joue le dimanche 22 avril à 14 h 30 stade Camille Berthet, Les Sauvages

8. FC TARARE 1 – CHAMBOST ST JUST 1

### COUPE DES VIGNERONS

Rencontres de cadrage tirées au sort ce jeudi 8 mars au Groupement à jouer le dimanche 1<sup>er</sup> avril à 14 h 30 sur le terrain du premier nommé

1. LAMURE 3 – PROPIERES reportée\*

2. DENICE 3 – VAUX EN BEAUJOLAIS/CLOCHEMERLE se joue le vendredi 6 avril à 20h30 à Denicé

3. CHAZAY 2 – MDA 3 reportée\*

4. SUD AZERGUES FOOT 2 – VALSONNE reportée\*

Exempts : Limas 1 – Pontcharra St Loup 3 – Entente Vauxonne 2 – St Forgeux 2

**\*DATE BUTOIR LE 22 AVRIL POUR JOUER LES RENCONTRES REPORTEES.** Merci de nous informer rapidement des dates remises pour ces matchs.

Tirage au sort des quarts de finale le jeudi 26 avril à 19 h 30 au Groupement. Les clubs concernés sont invités à ce tirage.

*Prochains tours coupes seniors : 10 mai (1/4F) – 20 mai (1/2F). Finale le dimanche 10 juin 2018.*

### COUPE DU BEAUJOLAIS U17

Tirage au sort des quarts de finale à jouer le dimanche 22 avril à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

1. DOMTAC FC 3 – Ent. MT BROUILLY VAUXONNE 1 se joue le samedi 21 avril à 15 heures au stade de l'Hippodrome à La Tour de Salvagny

2. LIERGUES 3 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1

3. LIERGUES 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 se joue le 21 avril à 16 h 30 stade Pierre Berger

4. ENTENTE HAUTE AZERGUES – ENT. PAYS TARARIEN 1

Prochain tour 10 mai (D.F.) Finale le 2 juin.

### COUPE DU BEAUJOLAIS U15

TIRAGE AU SORT DES RENCONTRES DE QUART DE FINALE A JOUER LE SAMEDI 21 AVRIL A 15 H 30 SUR LE TERRAIN DU PREMIER NOMME :

1. MDA 2 – ENT. PAYS TARARIEN 1

2. O. BELLEROCHÉ – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2

3. LIERGUES 2 – SUD AZERGUES FOOT 1

4. RC BELIGNY – PONTCHARRA ST LOUP 1

**POUR TOUTES LES COUPES A 11 :** Tout changement de date ou d'horaire doit nous parvenir par mail avec accord du club adverse.

### INFORMATION AUX CLUBS :

NOUS RECHERCHONS 1 SITE POUR LES FINALES DE COUPES DU BEAUJOLAIS U17 et U15 LE SAMEDI 2 JUIN APRES MIDI. Merci de faire parvenir vos propositions au Groupement avant le 12 avril 2018.